



ÉCHOS DU CONSEIL

15 mai 2019
Volume 5, numéro 1

*Au nord de tout
ce que l'on peut devenir*

ADOPTION DU BUDGET 2019-2020

Le conseil d'administration a adopté le budget 2019-2020 du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord. Les prévisions laissent entrevoir un déficit de 18,9 M\$ pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020.

Certains éléments expliquent en partie ce déficit, notamment :

- Une diminution des revenus de 6,8 M\$;
- La bonification de la structure d'encadrement (1,5 M\$) pour répondre à des besoins exprimés afin d'améliorer la proximité des gestionnaires avec leur personnel;
- Les coûts des médicaments pour traiter certains cancers, qui augmentent chaque année;
- Les coûts de main-d'œuvre indépendante et de temps supplémentaire en raison de la pénurie de main d'œuvre.

Le CISSS de la Côte-Nord a entrepris des démarches auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin d'obtenir un financement supplémentaire récurrent. En 2017-2018, le MSSS avait octroyé une somme additionnelle, ce qui a permis d'éponger entièrement le déficit.

Rapport sur les soins de fin de vie	p. 2
Plan d'action régional en santé et bien-être des hommes	p. 2
Dispositifs médicaux réutilisables, empruntés, loués ou à l'essai	p. 2
Ouverture de postes et nomination	p. 3
Nomination au conseil d'administration	p. 3

CONVENTIONS COLLECTIVES LOCALES

Le conseil d'administration a accepté les dispositions locales des conventions collectives des quatre catégories de personnel du CISSS de la Côte-Nord. Chacune des catégories est représentée par une instance syndicale.

1. Soins infirmiers et cardio-respiratoires (SIISNEQ-CSQ)
2. Paratechnique, services auxiliaires et métiers (CSN)
3. Bureau, techniciens et professionnels de l'administration (CSN)
4. Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux (APTS)

Les dispositions locales comprennent 26 matières locales, qui viennent encadrer les conditions de travail des personnes salariées. L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions locales est prévue le 26 mai 2019 pour les catégories 2, 3 et 4. Pour ces catégories de personnel, les ententes de principe ont été adoptées par les membres à 98 %. Pour la catégorie 1, l'entente devrait entrer en vigueur d'ici quelques semaines après avoir été adoptée par les membres.

**Prochaine séance
du conseil
d'administration :**
Mercredi 12 juin 2019
à Baie-Comeau

RAPPORT SUR LES SOINS DE FIN DE VIE

Le rapport du président-directeur général sur les soins de fin de vie indique notamment que 17 demandes d'aide médicale à mourir ont été formulées dans la région entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019. De ce nombre, dix ont été administrées, tandis que sept ne l'ont pas été pour les motifs suivants : décès avant l'administration (4), critères d'admissibilité non respectés (2) et retrait de la demande (1).

Au cours de cette période, 304 personnes ont reçu des soins palliatifs et de fin de vie à domicile, tandis que 219 personnes ont reçu de tels soins dans une maison de soins palliatifs, 138 dans un centre hospitalier en courte durée et 122 personnes en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

À la suite de l'entrée en vigueur, en décembre 2015, de la Loi concernant les soins de fin de vie, le président-directeur général a la responsabilité de faire rapport, chaque année, au conseil d'administration et à la Commission sur les soins de fin de vie de l'application de la politique portant sur les soins de fin de vie de son établissement.

Différents documents à ce sujet, dont la Politique régionale relative aux soins de fin de vie et les rapports déposés depuis juin 2016, sont disponibles sur le [site Web](#) du CISSS de la Côte-Nord.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL EN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES HOMMES

Les administrateurs ont adopté le plan d'action régional en santé et bien-être des hommes, qui précise les activités à mettre en œuvre afin de mieux rejoindre la population masculine et d'adapter les services à ses besoins. Les actions prévues dans le cadre du plan s'articulent autour de quatre orientations :

- Mieux rejoindre la population masculine par les stratégies de promotion et de prévention.
- Adapter les services pour en améliorer l'accès et répondre aux besoins des hommes.
- Améliorer la compréhension des dynamiques masculines et des pratiques adaptées pour répondre aux besoins des hommes.
- Gouvernance régionale en santé et bien-être des hommes.

Différentes activités sont prévues d'ici 2022, dont des activités de sensibilisation des intervenants de première ligne aux réalités masculines, des formations et une campagne régionale de sensibilisation. Les organismes de la région œuvrant auprès des hommes seront impliqués dans le plan d'action.



DISPOSITIFS MÉDICAUX RÉUTILISABLES, EMPRUNTÉS, LOUÉS OU À L'ESSAI

Le conseil d'administration a adopté la politique concernant les « Dispositifs médicaux réutilisables empruntés, loués ou à l'essai ». Il s'agit d'une exigence, qui a été identifiée lors de la visite d'Agreement Canada à l'automne 2018.

Afin d'assurer aux usagers des soins sécuritaires, la gestion des dispositifs médicaux réutilisables, empruntés, loués ou à l'essai, doit respecter des règles strictes conformes aux normes et aux lignes directrices émises par les organismes de réglementation, soit l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et l'Association canadienne de normalisation (CSA). Elle permet notamment de s'assurer que la réception, le retraitement, la mise en circulation, l'expédition et le transport des dispositifs médicaux respectent les normes en vigueur.

« Le retraitement des dispositifs médicaux inclut l'ensemble des étapes de nettoyage, de désinfection et de stérilisation des dispositifs médicaux pour leur réutilisation. »

FORMATION D'UN SOUS-COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE PROGRAMME D'ACCÈS AUX SERVICES EN LANGUE ANGLAISE

Deux membres du conseil d'administration, Mmes Johanne Beaudoin et Diane Ouellet, ont été désignés pour siéger au sous-comité de sélection chargé d'évaluer les candidatures du comité régional pour le programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise de la Côte-Nord. Ces deux personnes seront accompagnées de la responsable de ce dossier au sein de l'établissement.

Le comité se composera de sept membres nommés par le conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord pour représenter l'ensemble des personnes d'expression anglaise. Il aura notamment comme mandat de donner son avis à l'établissement et d'évaluer le programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise.

Un appel de candidatures a été lancé auprès de onze organismes de promotion des intérêts des personnes d'expression anglaise identifiés par le comité provincial. L'évaluation des candidatures par le sous-comité doit s'effectuer avant la séance du conseil d'administration prévue le 12 juin prochain.

OUVERTURE DE POSTES ET NOMINATION AU CISSS DE LA CÔTE-NORD

Le conseil d'administration a autorisé le processus d'appel de candidatures visant à pourvoir les postes de cadres suivants au sein du CISSS de la Côte-Nord :

- Directeur des programmes de déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique (départ de la directrice prévu le 19 juillet 2019);
- Directeur adjoint du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA);
- Directeur adjoint aux ressources humaines, communications et affaires juridiques.

Dans tous les cas, des membres du conseil d'administration sont désignés afin de participer au processus de sélection.

Nomination

Par ailleurs, Mme Nadia Beaudoin a été nommée à titre de directrice adjointe à la Direction des ressources financières. Elle œuvrait déjà au CISSS de la Côte-Nord au sein de cette direction comme adjointe au directeur, poste qui sera aboli.

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme France St-Pierre a été désignée en tant qu'administratrice au conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord pour le collège du conseil des infirmières et infirmiers. Mme St-Pierre est infirmière à Sept-Îles. À la suite de la démission de Mme Manon Cody, en mars dernier, des consultations ont été menées auprès du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers du CISSS de la Côte-Nord afin de pourvoir le poste vacant. Elle poursuivra pour la durée non écoulée du mandat en cours.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec

835, boulevard Joliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5
Téléphone : 418 589-9845
Télécopieur : 418 589-8574
Visitez notre site Web :
www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Il présente les décisions prises dans le cadre des séances du conseil d'administration.

Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source.

Pour toute information supplémentaire sur un des sujets traités, veuillez communiquer avec le Service des communications au 418 589-9845, poste 252268.